

Avis

La Ville de Stavelot recrute un Gardien de la Paix à temps plein (H/F).

Conditions d'accès :

- Etre dans les conditions pour être engagé(e) dans le cadre d'une convention de premier emploi au 1^{er} décembre 2021 :
 - o Avoir moins de 26 ans.
 - o Etre inscrit(e) comme demandeur(se) d'emploi (les personnes concernées peuvent déjà avoir travaillé).
- Réussir une épreuve écrite et une épreuve orale.
- Etre titulaire du permis de conduire B.
- CDD suivi d'une possibilité de contrat à durée indéterminée.

Diplôme et compétences requis :

- Etre titulaire du Certificat d'Enseignement secondaire supérieur (CESS).
- Réussir la formation de Gardien de la paix à l'Ecole de Police de la Province de Liège dans le courant de l'année 2022.

Missions :

- Constat des infractions à l'Ordonnance de Police administrative générale.
- Information et prévention relatives aux vols de/et dans les voitures.
- Information et prévention des vols et cambriolages.
- Information et prévention/lutte contre les nuisances et le vandalisme.
- Surveillance et présence à la sortie des écoles en début et en fin de journée scolaire.

Qualités requises :

- Sens de la communication, du dialogue, de l'initiative et de la responsabilité.
- Calme et pondération.
- Organisation et méthode.
- Maîtrise de l'outil informatique (Word/Excel).

Candidatures :

Les candidatures sont à adresser, sous pli recommandé, accompagnées d'un curriculum vitae et d'un extrait de casier judiciaire – Modèle 1 (daté de moins de trois mois à la clôture des candidatures), *pour le 31 octobre 2021 au plus tard* au Collège communal, place Saint Remacle, 32 à 4970 Stavelot.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du service du Personnel (080/282.407).

Stavelot, le 11 octobre 2021.

PAR LE COLLÈGE :

Le Directeur général,

J. REMY-PAQUAY.

Le Bourgmestre,

Th. de BOURNONVILLE.